

1,8 MILLION DE LECTEURS

60¢
+ TAXES

le journal de montreal

Le N° des quotidiens français d'Amérique
MONTRÉAL, MERCREDI 12 MAI 1999 VOL XXXV / NO 328 / 128 PAGES



Pagé démissionne et en appelle de son verdict

« JE NE SUIS PAS COUPABLE »

Pages 4 et 5

ORPHELINS

Des ossements découverts à la SAQ

Page 7

MARIE PLOURDE



Histoire de prostituées aux Foutounes

Page 62



météo :
Maximum / Minimum
15° / 3°
Précipitations: 0%
Météo complète en page 72

TROUVEZ l'oiseau
Plus de 100 000 \$ en prix à gagner!
Il se cache dans votre édition d'aujourd'hui!

Pages 2 et 3

La mère de Jolène reste convaincue que sa fille a été enlevée il y a un mois

DISPARUE LE 12 AVRIL 1999		MISSING APRIL 12 1999	
ÂGE	13 ANS	AGE	13 YEARS OLD
HAUTEUR	45" 54 CM	HEIGHT	45" 54 CM
POND	80 LBS 36 KILOS	WEIGHT	80 LBS 36 KILOS
YEUX	BRUNS	EYE COLOUR	BROWN
CHEVEUX	À LA NUQUE CHÂTAINS	HAIR COLOUR	LIGHT BROWN
PEAU	BLANCHE	SKIN	FAIR
LANGUE	FRANÇAIS	LANGUAGE	FRENCH
A. TOUTES LES SAISONNES		WAS WEAR THICK BLUE JEANS	
POUR AVEC FLEURS AUX ÉPAULES		FLORALS ON SHOULDERS (SHIRT) NOSE	
SOULÈRES ON À SEBELLES ÉPAULES		WITH THICK SOLES SHOES ON THUMB	
POSTRICE AU FRONT			

« LAISSEZ-LA PARTIR »

PHOTO YVAN TREMBLAY

Menu Midi à 4\$*

au comptoir seulement
3 choix de repas tous les jours entre 11 h et 14 h

* Taxes en sus. Dans les pâtisseries participantes.



02115848

LE CIMETIÈRE OUBLIÉ DES ORPHELINS DE DUPLESSIS

Des employés de la SAQ découvrent des ossements

Des employés qui travaillent pour des entrepreneurs à contrat avec la Société des alcools du Québec (SAQ), propriétaire du terrain de l'ancien cimetière de Saint-Jean-de-Dieu, affirment avoir découvert des ossements humains lors de récents travaux d'excavation. Mais la SAQ soutient qu'il s'agissait là « d'un seul os trop gros pour être humain ».

« Au moment de l'achat du terrain, nous savions qu'il y avait eu un cimetière à cet endroit, a déclaré M^{me} Perron. Mais une décharge fournie par les religieuses nous assurait que tous les corps avaient été enlevés lors de l'exhumation en 1967. »

En 1974 et 1979, la SAQ s'est porté acquéreur de ces terrains pour 4,9 millions \$. Dans le contrat, les sœurs ont pris soin de se dégager de toute responsabilité quant au contenu du sous-sol.



En fin d'après-midi, la SAQ soutenait encore n'avoir jamais trouvé de restes sur son terrain. Mais confrontée aux faits, la société a modifié sa version.

Quatre sources différentes, travaillant pour des entrepreneurs à qui la SAQ a fait signer une « clause de confidentialité », nous ont d'abord indiqué la découverte « d'ossements humains » lors des récents travaux d'agrandissement du stationnement du Centre de distribution de la SAQ, dans l'est de la ville.

On parle ici d'os aux dimensions variées s'apparentant à des « fémurs », des « tibias », des « rotules », des « hanches » et des

« bassins » qui ont été remis aux responsables de la SAQ.

La SAQ reconnaît avoir trouvé un os, mais prétend qu'il s'agissait de celui d'un animal. On dit l'avoir trouvé à l'autre extrémité du terrain, sur le site des anciens bâtiments de ferme des sœurs de la Providence.

Pas d'analyse

Hier soir, la porte-parole Michèle Perron concédait que ses techniciens et ingénieurs n'avaient aucune expertise particulière en médecine légale.

« Nous n'avons pas gardé cet os et il n'a pas été analysé. » La SAQ n'a d'ailleurs pas l'intention de procéder à une analyse approfondie du sol de son terrain.

Aucun rapport

La proximité de l'ancien cimetière n'a pas incité non plus la SAQ à rapporter l'événement à la police de la CUM.

Des fémurs, des tibias, des rotules, des hanches, des bassins...



Photo d'Archives - ALBERT VINCENT

DES OUVRIERS de la construction qui travaillent à l'agrandissement du Centre de distribution de la SAQ affirment avoir trouvé des ossements humains au cours des derniers jours. Sur cette photo de la première pelletée de terre prise en septembre dernier, on reconnaît le vice-président Claude Hill, le ministre responsable à l'époque François Legault, le président du conseil Pierre Parent et le président exécutif Gaétan Frigon.

On réclame une enquête publique

Tandis que les sœurs de la Providence se réfugiaient hier dans le silence, diverses voix se sont élevées pour réclamer la tenue d'une enquête publique.

LAURENT SOUMIS

Hier, la communauté des sœurs de la Providence a refusé d'émettre le moindre commentaire.

La supérieure, sœur Claire Houle, a prié *Le Journal* de ne plus chercher à communiquer avec elle.

Pour sa part, le président du Comité des orphelins de Duplessis, M. Bruno Roy, a estimé que les dernières révélations renforcent la nécessité d'une enquête publique.

« Le manque de respect qu'on a eu pour les orphelins morts nous en dit long sur le respect qu'on avait pour eux lorsqu'ils étaient vivants », a indiqué son porte-parole.

« Vérité camouflée »

C'est aussi l'avis du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale.

« Le gouvernement Bouchard est irresponsable en essayant de camoufler la vérité et d'acheter le silence », a déclaré la présidente Colette Rondeau.

L'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale souhaite quant à elle que la « lumière » soit faite sur ce « scandale ».

« On ne peut plus se permettre de refuser d'ouvrir les livres, a déclaré pour sa part la présidente de la Ligue des droits et liber-

tés, M^{me} Lucie Lemonde. Ça relève du droit du peuple à connaître son histoire afin de ne pas répéter les erreurs du passé. »

Perreault impassible

À Québec, le ministre des Relations avec les citoyens, M. Robert Perreault, a réitéré le refus du gouvernement d'instituer une enquête publique.

Le ministre espère néanmoins rencontrer prochainement les représentants des orphelins pour discuter de la proposition gouvernementale de règlement.

Buvez-vous plus souvent du vin rouge ou du vin blanc ?



57% des personnes à hauts revenus boivent plus souvent du vin rouge.

SONDAGES LÉGER & LÉGER
Sondage de 500 adultes du Québec
TENDANCES 99
TOUS DROITS RÉSERVÉS, reproduction interdite sans la mention Léger & Léger - Le Journal de Montréal.

- Vin rouge41%
- Vin blanc33%
- Autre1%
- Ne boit pas de vin24%
- Ne sait pas1%

CHAUSSURES
INCROYABLE LIQUIDATION
10,000 PAIRES
DIRECTEMENT DE L'ENTREPÔT
DERNIÈRE MODE ITALIENNE
\$\$\$ 20.00 LA PAIRE
103 Mt-Royal Est, coin Coloniale
SEULEMENT JEUDI VENDREDI SAMEDI

L'AIDE AUDITIVE INVISIBLE
SERVICE PROFESSIONNEL
À DOMICILE SI DÉSIRE
Pour Montréal et environs
ENTENDRE CONFORTABLEMENT ET TOUT À FAIT DISCRÈTEMENT est maintenant possible grâce à une nouvelle technologie permettant de dissimuler complètement l'aide auditive superminiaturisée à l'intérieur du conduit auditif.
20 ans d'expérience
Période de 30 jours allouée pour expérimentation.
Un seul numéro: (514) **993-5891**
7719, rue St-Denis, Montréal
183, rue St-Eustache, St-Eustache



FRANCO NUOVO

Le photographe

Qu'on soit ou non d'accord avec l'exercice, reconnaissons au moins que la photo, elle, était extraordinaire : le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, en sarrau blanc et coliffé d'un béret de pâtissier encore tout dégoulinant de crème.

Il n'y a eu qu'une seule photographie. Une seule pour un seul Dion entarté. Une seule publiée partout au Canada.

Il y avait pourtant d'autres photographes ce jour-là au *Chic Resto Pop* pour immortaliser la magnanimité calculée de monsieur le ministre. Mais seul Réjean Gosselin se trouvait au bon endroit au bon moment et seul Réjean a eu la présence d'esprit d'appuyer sur le déclencheur sans même regarder son appareil. Tout s'est passé si vite.

...

C'est son coin à Réjean, Hochelaga-Maisonneuve. Il y vit depuis des années. Des années aussi qu'il travaille pour les journaux de quartier, des publications modestes qui lui paient chichement 13,50 \$ le cliché publié. Une somme ridicule de laquelle il déduit le prix de son film, du développement et du papier à tirer. Il a 68 ans, Réjean. Sans famille. « J'ai jamais eu les moyens », dit-il. Presque 30 ans qu'il fait ce métier sur la pointe des pieds. De la taille moyenne d'un homme moyen, plus blanc que grisonnant, l'air d'un bon gars, d'un trop bon gars, dévoué, réservé et timide, il est du genre à passer dans la vie sans déranger.

Ce jour-là, nul d'ailleurs ne pouvait prévoir qu'un individu au nez de clown entarterait un guignol. Et pourtant! Ils étaient tous là à attendre que les démunis terminent leur plat de résistance pour enfin passer au gâteau que devait leur servir le ministre. Tout le monde espérait le dessert et c'est Monsieur Dion qui se l'est pris dans la gueule. C'est à ce moment-là que Réjean a déclenché.

Comment se faire baiser pour une tarte à la crème!

Après l'incident, sans être vraiment certain d'avoir réussi sa photo, sans trop se presser, il est rentré peinar d'abord aux *Nouvelles de l'Est*. Il n'avait pas de raison de se grouiller, puisqu'on ne l'attendait pas. Il est allé tranquillement porter son film

au laboratoire et c'est au retour qu'il a reçu un coup de fil. « Allô! Ici la *Presse Canadienne*! » C'était l'agence. Elle avait entendu parler de l'histoire, de la présence de Réjean au *Chic Resto Pop*, du cliché.

Réjean a répondu que l'épreuve était au développement et qu'il n'était pas certain de la photo. Retour au labo où la technicienne lui a d'abord annoncé que le film était noir. Il a demandé à voir. Le film n'était pas noir du tout, pas celui-là en tout cas. Et entre toutes, il a vu la photo. Une seule.

Réjean a alors rappelé la PC. Il est allé à leur montrer. La PC lui a demandé ce qu'il en voulait. Réjean ne savait trop. Jamais ça ne lui était arrivé. La PC, qui savait très bien, elle, ce qu'elle avait entre les mains lui a proposé un malgre 75 \$. Comme c'était au moins cinq fois plus que ce qu'il encaissait d'habitude, Réjean a empoché et s'en est allé.

Le lendemain, la photo de l'entarté faisait le tour du pays et la une de tous les journaux. Réjean sait qu'il s'est fait baiser, parfaitement. Il n'est pas amer pour autant. « Je ne me rendrai pas malade pour ça », dit-il. « Je suis juste un peu déçu; on l'a publiée sans crédit. » Pas le moindre. Pas même une mention. « Une photo PC », pouvait-on lire partout. Une fois de plus, Réjean n'a pas dérangé...

...

Avant d'en terminer, je tiens à ajouter une chose : Réjean ne m'a pas importuné. Tellement timide qu'il n'a pas osé. C'est un ami à lui qui, estomaqué, voire scandalisé, m'a raconté. A bien y penser, Réjean a quand même ennermé quelque chose ce jour-là : la GRC. On l'a appelé. Un officier pour l'avertir qu'on lui rendrait bientôt visite pour voir le film. Ce à quoi Réjean a répondu : « Je n'ai qu'une photo, monsieur, celle que vous avez vue, inutile de vous déranger... »

« Pour avoir des soins équitables, faut y aller en famille avec une batte de baseball » - le père d'Isabelle Brûlé

Marc Brûlé est du genre costaud. Pourtant, sa voix s'est étranglée lorsqu'il a raconté les derniers instants de sa fille Isabelle, lors de la troisième journée d'enquête publique sur ce décès. « Elle m'a dit papa, je respire plus, je n'oublie jamais ces paroles. Sa tête est tombée par-dessus, les yeux ouverts. Elle avait les plus beaux yeux du monde. »

MICHEL MASSOLAI

Devant la détérioration de l'état de sa fille, Marc Brûlé s'était mis en tête, le 3 février, d'aller la chercher à Montréal pour l'amener voir un ami médecin à Trois-Rivières où il réside.

Il appelle Isabelle en cours de route avec son téléphone cellulaire et constate que les choses se détériorent. En arrivant chez sa fille à 19h20, avec son épouse, il se rend compte qu'il vaudrait mieux la conduire dans un hôpital plus proche. Isabelle vomit du sang et présente même des saignements au rectum. Elle a du mal à respirer et dit qu'elle fait de l'hyperventilation.

Marc Brûlé veut d'abord la conduire lui-même à l'urgence mais Isabelle s'effondre. M. Brûlé, qui connaît les manœuvres de réanimation, tente de lui donner le bouche-à-bouche mais ne peut le faire en raison du sang abondant qui s'écoule. Il tend son téléphone à son épouse qui appelle en catastrophe le 9-1-1.

« Les minutes qui ont précédé l'arrivée de l'ambulance nous ont semblé comme deux heures et demie », a-t-il raconté en s'interrompant pour réprimer ses sanglots.

Version contradictoire

Les parents d'Isabelle Brûlé

ont aussi contredit la version du Dr André Valade au sujet de l'examen subi par Isabelle la journée de sa mort.

Isabelle a appelé sa mère (qui travaille dans le même bureau que le père) pour lui parler de l'examen qu'elle venait de subir à la Clinique du Boulevard. Isabelle aurait alors dit que le médecin ne l'aurait pas véritablement examinée. C'est en apprenant cette information que ses parents ont décidé d'aller la chercher.

Rappelons que le Dr André Valade a maintenu avoir palpé l'abdomen de sa patiente dans son témoignage de lundi.

En coulisse, Marc Brûlé a parlé d'un « cas similaire » à celui de sa fille, à Sherbrooke, où la patiente a pu être sauvée parce que la famille avait insisté pour une investigation plus poussée.

« Pour avoir des soins équitables, faut y aller en famille avec une batte de baseball », dit-il.

ORPHELINS DE DUPLESSIS

6 boîtes pour plus de 2000 dépouilles

Lors de l'exhumation des corps des malades et des « orphelins de Duplessis » morts à Saint-Jean-de-Dieu, les sœurs de la Providence se sont satisfaites de six boîtes censées contenir les restes de plus de 2000 disparus.

LAURENT BOUANS

En 1975, au moment de la construction de l'entrepôt de la Société des alcools, les travaux furent interrompus par la découverte d'ossements.

La surprise était générale. L'Archevêché n'avait-il pas attesté en 1967 du transport de tous les restes au cimetière de l'Est?

En raison des coûts additionnels, l'entrepreneur, Fitzpatrick Construction, a poursuivi le gérant de projet, Développement Iberville, et a mis en cause la SAQ et les anciennes propriétaires, les sœurs de la Providence.

C'est la transcription de leurs témoignages entendus il y a 20 ans en Cour supérieure qui apporte au

jour d'hui un éclairage nouveau.

Embauché par les sœurs, le surintendant de Concrete Construction, Yvon Geoffrion, affirme n'avoir retiré que « six boîtes d'ossements » (de 24 à 28 pouces par six pieds) lors de l'exhumation en 1967. Le directeur du cimetière de l'Est, Guy Marcotte, confirme d'ailleurs n'avoir que ces six boîtes au dossier.

Appelé en témoin expert, l'inspecteur Paul Landry, des permis d'exhumation de la Ville de Montréal, soutient qu'il aurait fallu « un minimum de 150 boîtes » pour contenir les restes des 2168 dépouilles.

Le surintendant de chantier de la SAQ, Roland Tremblay, et le technicien d'Inspec-Sol, Édouard Maholy, témoignent ensuite que le cimetière

retrouvé en 1975 mesurait 220 sur 120 pi. et non 210 sur 110 pi., comme l'indiquaient les documents des sœurs. Selon M. Tremblay, les corps étaient empilés « un par-dessus l'autre ».

24 sacs de plastique

Un journalier, Jeffrey Arsenault, explique avoir travaillé ensuite pendant « une semaine et demie » au ramassage « d'à peu près 16 corps ». Il les a déposés dans « 24 sacs de plastique » du genre « à déchets » avant de les remettre aux sœurs.

Il y en avait qui étaient enterrés dans la terre, d'autres qui étaient à la surface.

Dans son témoignage, sœur Marie-Pauline Levaque préfère parler « d'ossements épars » qui ne justifiaient pas, selon elle, une nouvelle exhumation. « J'étais tellement sous l'impression que tout avait été inhumé. Je ne prévoyais pas qu'il resterait grand-chose. »

Elle déclare aussi ne pas se souvenir de l'emplacement exact du cimetière, si ce n'est qu'il était peut-être « plus au sud ».

La SAQ dément la découverte d'ossements

Hier, la SAQ a démenti les allégations de certains employés de la construction sur la découverte récente d'ossements.

« Nous sommes en litige devant les tribunaux avec l'entrepreneur chargé des travaux d'excauation », a déclaré le directeur des communications Philippe Châtillon.

« Si des employés trouvent des ossements, on aimerait bien qu'ils se manifestent et qu'ils nous rapportent ce qu'ils prétendent avoir trouvé. »



Photo CLAUDE RIVEST

Dans le cadre des travaux à son entrepôt, la SAQ a déposé la terre excavée au nord de la rue Teulier. Des citoyens y ont immergé un potager. La SAQ, qui dispose d'analyses, affirme que le terrain n'est pas contaminé.